

## **Revue de presse du 7 juillet 2022**

### **Presse – Actualités**

- [Elisabeth Borne s'engage à faire toute la baisse promise des impôts de production dès 2023 – Les Echos](#)
- [En Espagne, le gouvernement se déchire sur la hausse des dépenses militaires – Les Echos](#)
- [Boris Johnson s'accroche au pouvoir malgré les défections en série dans son gouvernement – Les Echos](#)
- [Retraite : Elisabeth Borne confirme qu'il y aura bien une réforme \(même sans majorité absolue à l'Assemblée\) – La Tribune](#)
- [Guerre en Ukraine, inflation, hausse des taux...Le FMI alerte sur le risque d'une récession mondiale en 2023- La Tribune](#)
- [EDF : l'Etat lance la succession de Jean-Bernard Lévy pour mener à bien la relance du nucléaire – La Tribune](#)
- [Effectifs, intéressement... Les recettes de la Rue Cambon pour une meilleure gestion RH - - Acteurs Publics](#)
- [70 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté depuis mars 2022 - Capital](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## **Elisabeth Borne s'engage à faire toute la baisse promise des impôts de production dès 2023 – Les Echos**

Dans son discours de politique générale, la Première ministre a confirmé que la baisse des impôts qui pèsent sur la production aurait bien lieu dès l'an prochain. Et le gouvernement l'appliquera en une seule fois, a-t-elle affirmé. Un geste qu'elle a chiffré à 8 milliards d'euros.

« La fiscalité sera un terrain de débat et peut-être un sujet de consensus », a lancé la Première ministre, Elisabeth Borne, dans [son discours de politique générale](#) devant les députés, ce mercredi. Le volet « impôts » du second quinquennat d'Emmanuel Macron a beau être nettement moins fourni que celui du premier, une promesse du Président risque de polariser le débat budgétaire à l'Assemblée nationale, à l'automne prochain : la disparition de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

La cheffe du gouvernement a annoncé la couleur : cet impôt de production sera « supprimé dès la loi de finances 2023 ». Jusqu'ici, le ministre de l'Economie avait seulement indiqué que la baisse de CVAE serait inscrite dans le [prochain projet de loi de Finances](#), mais sans préciser si la diminution serait en une étape ou en plusieurs (tout en défendant une application en une seule fois).

### **Rentrées fiscales**

Par ailleurs, alors que Bruno Le Maire avait parlé d'un geste à 7 milliards d'euros, Elisabeth Borne a mentionné un coût de 8 milliards d'euros. Une réévaluation sans doute liée aux rentrées fiscales meilleures que prévu cette année. La perte de recettes sera donc légèrement plus importante.

L'objectif est toujours le même : « renforcer la compétitivité de nos entreprises et en particulier de nos PME », a expliqué la nouvelle locataire de Matignon. Elle s'inscrit dans la droite ligne de la « reconquête industrielle » brandie par le gouvernement en 2020, au moment où le plan de relance face au Covid a été dévoilé.

Pour mener à bien sa politique de l'offre, l'exécutif a baissé de 10 milliards d'euros [les impôts de production](#) en 2021. Dans le détail, la CVAE a été diminuée de moitié avec une compensation octroyée aux régions, tandis que

la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a été réduite de 1,75 milliard et la cotisation foncière des entreprises (CFE) de 1,5 milliard.

Le [patronat peut donc se rassurer](#) . Le gouvernement n'entend pas dévier de son cap et de son ambition d'améliorer la compétitivité des entreprises, malgré la priorité donnée cette année au pouvoir d'achat et à la protection des Français.

## **Redevance TV**

L'autre mesure fiscale marquante du début de ce second quinquennat sera la suppression de la redevance TV dès cet été, a confirmé Elisabeth Borne. Cela représentera une économie de 138 euros pour les ménages de métropole. La Première ministre n'a en revanche rien dit sur le geste promis par le candidat Macron en faveur des [successions et donations](#), qui n'est pas considéré comme une priorité à court terme.

Parlant de l'équilibre des finances publiques, Elisabeth Borne a exhorté les députés à « arrêter de croire qu'à chaque problème, la solution est une taxe ». Elle a confirmé qu'il n'y aurait pas de hausse d'impôt, même si, il y a quelques semaines, Matignon caressait l'idée d' [imposer de manière exceptionnelle](#) les entreprises comme Total, qui profitent de la crise provoquée par la guerre en Ukraine.

Malgré cette nouvelle baisse d'impôt qui va compliquer la tâche budgétaire, Elisabeth Borne a réaffirmé la priorité de la consolidation des comptes publics. « Nos finances publiques doivent retrouver le chemin de l'équilibre », a expliqué la Première ministre, en répétant les objectifs assignés par Emmanuel Macron durant sa campagne : « en 2026 nous devons commencer à baisser la dette, en 2027 nous devons ramener le déficit sous les 3 % ».

## **Equilibre des finances publiques**

La locataire de Matignon est restée très vague sur les leviers pour aboutir à un tel résultat, évoquant « une croissance forte et durable », des « mesures de bonne gestion » ou encore la « lutte contre les fraudes ».

« L'équilibre des finances publiques » est une « question de souveraineté », a assuré Elisabeth Borne, qui en a profité pour faire des clins d'oeil en direction de la droite sur cette thématique. « Beaucoup y sont attachés sur ces bancs, nous en avons parlé ensemble monsieur le président Marleix », a-t-elle expliqué en saluant Olivier Marleix, le président du groupe LR à l'Assemblée nationale.

\* \* \*

## **En Espagne, le gouvernement se déchire sur la hausse des dépenses militaires – Les Echos**

Pedro Sánchez s'est engagé à multiplier par deux les investissements en défense d'ici 2029 et mobilise un milliard d'euros de plus dès cette année. Son partenaire de coalition, Podemos, proteste.

Zizanie au sein du gouvernement espagnol. La question de l'augmentation des dépenses militaires déchire la coalition entre les socialistes du PSOE et Podemos. Juste avant l'ouverture du sommet de l'Otan qui s'est tenu à Madrid les 29 et 30 juin dernier, le chef de l'exécutif Pedro Sánchez a annoncé l'engagement de l'Espagne d'accroître ses [investissements militaires](#) pour atteindre 2 % du PIB du pays d'ici 2029. Ce qui va signifier une multiplication par deux de l'enveloppe actuelle, qui passerait de 11,2 milliards d'euros à 22,5 milliards d'ici sept ans.

Dans cet élan, le leader socialiste a fait jouer ses prérogatives en matière de politique extérieure et de défense, pour faire passer en conseil des ministres l'annonce d'un crédit extraordinaire d'un milliard d'euros, afin de pouvoir commencer les investissements dès cette année, sans attendre de les inscrire dans le budget de 2023. Cette nouvelle a pris de court Podemos, son partenaire de gouvernement, mis devant le fait accompli sans consultation, et contraint de se plier à la majorité socialiste au sein de l'exécutif.

Les tensions sont patentes, alors que la formation d'extrême-gauche, ouvertement anti-Otan, affiche des positions pacifistes et [s'oppose aux envois d'armes](#) depuis le début de l'invasion de l'Ukraine. Elle appelle à une réunion d'urgence pour réexaminer le pacte de coalition avec les socialistes.

« Dépenser l'argent public en armement, sur les exigences d'une puissance étrangère, au lieu de l'investir dans une meilleure santé publique, une meilleure éducation et dans la protection sociale ne fait pas partie du budget dont ce pays a besoin », a protesté la ministre des Droits sociaux et chef de file de Podemos, Ione Belarra.

## Crédit exceptionnel de 1 milliard

Le gouvernement prévoit de recourir au fonds de contingence, à travers un crédit exceptionnel d'un milliard d'euros qui sera débloqué sur simple autorisation du ministère des Finances. Cela signifie qu'elle ne passera pas par le vote du parlement.

La manoeuvre évitera à Pedro Sánchez de faire face aux reproches directs de ses partenaires de gouvernement et des petits partis qui forment sa majorité. Mais elle marque les tensions de plus en plus évidentes entre les partenaires de gouvernement. La coalition ne semble plus se maintenir que parce que tous les sondages indiquent que la convocation d'élections anticipées pourrait livrer les clés du pouvoir à une alliance de droite, entre le Parti populaire et Vox.

Membre de l'Otan depuis 1982, l'Espagne est l'un des pays qui investit le moins dans la défense par rapport au poids de son économie. Le gouvernement n'a pas donné de détails et on ignore comment l'augmentation du budget serait financée. L'une des possibilités selon les experts, pour éviter de trop creuser le déficit budgétaire, pourrait être de dériver une partie des fonds du plan de relance européen destinés à la recherche, l'innovation et la transition numérique. Mais du côté de Podemos, on craint que ces nouvelles dépenses ne conduisent à une réduction de l'enveloppe destinée aux questions sociales, dans une période où [l'inflation galopante](#) creuse les inégalités.

Cécile Thibaud (Correspondante à Madrid)

\* \* \*

## **Boris Johnson s'accroche au pouvoir malgré les défections en série dans son gouvernement – Les Echos**

Après la démission retentissante de deux ministres mardi soir, celui de la Santé et des Finances, le Premier ministre britannique a une nouvelle fois exclu de démissionner. Plusieurs autres poids lourds de son gouvernement tentaient de le convaincre de partir mercredi soir, tandis qu'une nouvelle fronde s'organise au sein du groupe parlementaire conservateur.

Boris Johnson a une nouvelle fois exclu de démissionner malgré les défections en série dans son gouvernement. (Stefan Rousseau/AFP)

Depuis trois ans qu'il est au pouvoir, [Boris Johnson a défié les lois de la gravité politique](#) , mais combien de temps peut-il encore tenir ? Après l'[démission retentissante de deux ministres mardi soir](#) , celui de la Santé et des Finances, le Premier ministre britannique a une nouvelle fois exclu de démissionner. Lors des questions au parlement mercredi midi, il s'est montré déterminé à « continuer » et à « assurer le mandat donné par le peuple britannique ».

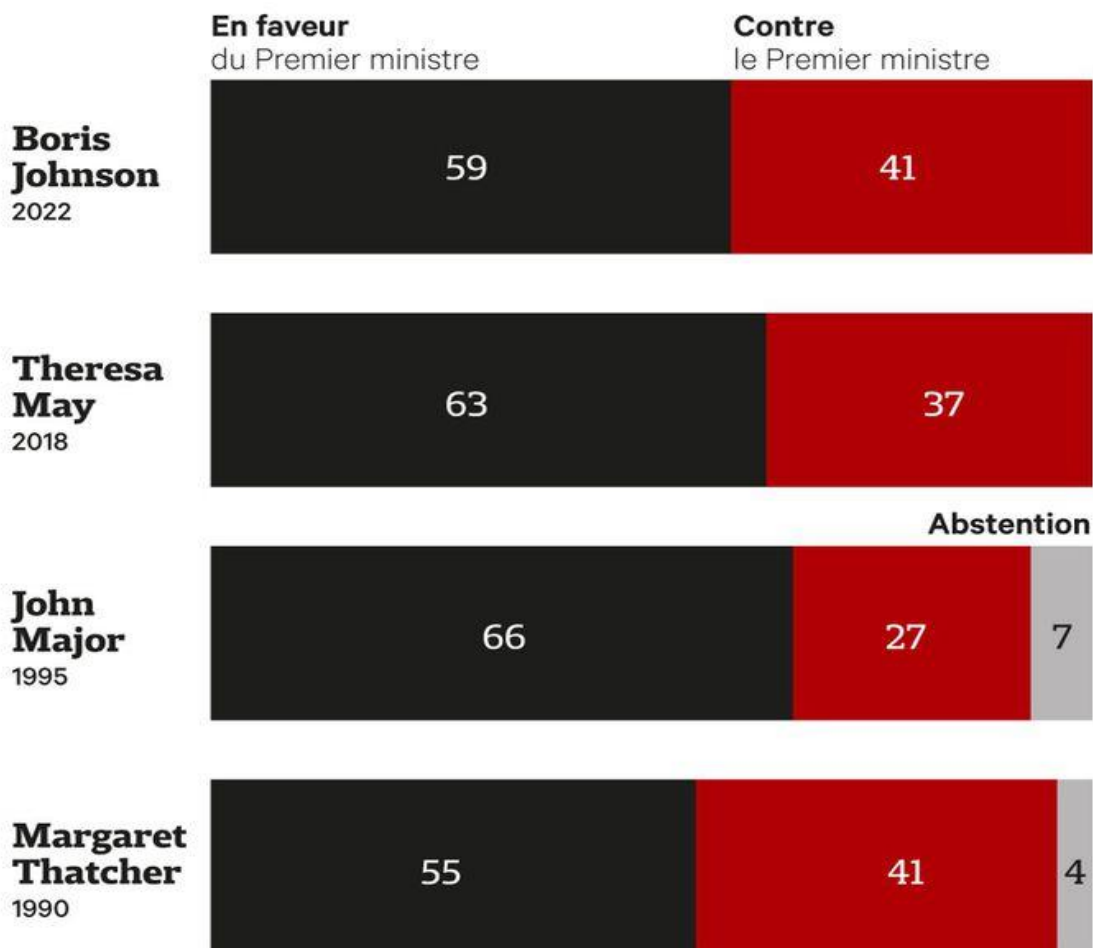
« Quand les choses deviennent difficiles, les gens se tournent vers leur leader, mais c'est mon travail d'obtenir des résultats sur notre programme », a-t-il défendu. Au milieu des rires et de quelques applaudissements, le locataire de Downing Street a eu du mal à évoquer sa dernière décision politique, un allègement des contributions sociales pour les ménages modestes.

### **Descente aux enfers**

La journée s'est apparentée à une longue descente aux enfers pour Boris Johnson. En plus de Sajid Javid et Rishi Sunak mardi soir, le Premier ministre a dû faire face à 52 (!) autres démissions de la part de membres moins éminents de son gouvernement. L'hémorragie continuait, ce jeudi matin, avec le départ du ministre chargé de l'Irlande du Nord, Brandon Lewis. Même Theresa May à la veille de son départ n'avait pas connu un mouvement aussi massif de défections. « Dans des circonstances normales, avec des ministres qui démissionnent à une telle cadence, ce serait suffisant pour conduire un Premier ministre à la démission. Mais il semblerait que Boris Johnson ne prenne pas cette voie », commente Stuart Thomson, analyste politique chez BDB Pitmans.

## Vote de défiance contre les précédents Premiers ministres britanniques

En %



SOURCE : YUUGOV



Si d'autres poids lourds, comme Dominic Raab ou Liz Truss, lui ont assuré sa confiance, Boris Johnson n'est pas à l'abri de nouvelles démissions fracassantes. Michael Gove, l'influent ministre du Logement, a tenté mercredi matin de le convaincre de partir, signe que la rébellion couve également chez les Brexiteurs chevronnés. Il pourrait faire partie des prochains démissionnaires si Boris Johnson refuse de plier.

Selon la BBC, d'autres membres du gouvernement devaient se rendre au 10 Downing Street mercredi soir pour lui demander de démissionner, dont le ministre des Transports, Grant Shapps.

## Intervention brutale

Au cours de cette journée, c'est sans doute l'intervention de son ministre de la Santé démissionnaire qui a été la plus brutale. Dans une longue déclaration à la Chambre des communes, Sajid Javid a critiqué le manque d'intégrité du chef du gouvernement. « Trop, c'est trop, a-t-il lâché, tout en encourageant d'autres ministres à le suivre. Mes collègues au sein du gouvernement ont décidé de rester. Ils ont leurs raisons. Je sais à quel point c'est un choix difficile. Soyons clairs, l'inaction, c'est aussi une décision active. »

Après avoir affronté une motion de censure le mois dernier, et emporté ce vote à une courte majorité de 211 votes contre 148, Boris Johnson pourrait être confronté à un nouveau vote de défiance rapidement, malgré les règles du parlement qui, en théorie, devaient le mettre à l'abri pour une durée d'un an. Depuis début juin, les difficultés se sont accumulées : le leader conservateur a essuyé [une lourde défaite lors de deux élections partielles](#), puis a été éclaboussé par une nouvelle affaire d'agression sexuelle impliquant un député qu'il a récemment promu.

Le groupe parlementaire conservateur, regroupé au sein du comité dit « 1922 », devait se réunir mercredi soir pour évoquer un changement des règles qui ouvrirait la voie à un nouveau vote. En 2019, c'est la perspective d'une seconde motion de censure qui avait poussé Theresa May vers la sortie. Boris Johnson, lui, ne semblait pas prêt à plier mercredi. Downing Street a assuré qu'il affronterait une nouvelle motion de censure, si cette éventualité se présentait.

**Ingrid Feuerstein (Correspondante à Londres)**

\* \* \*

## **Retraite : Elisabeth Borne confirme qu'il y aura bien une réforme (même sans majorité absolue à l'Assemblée) – La Tribune**

Lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, Elisabeth Borne a marqué sa volonté de lancer dans une réforme des retraites. Une annonce, conformément au programme d'Emmanuel Macron, qui a suscité bien des remous dans l'assistance.





(Crédits : POOL)

Ce fut un des moments les plus chahutés du discours d'Elisabeth Borne devant les députés. Lorsque la première ministre a évoqué la nécessité d'une réforme des retraites, les députés de l'union de la gauche ont manifesté leur mécontentement. Elisabeth Borne a toutefois confirmé que ce chantier serait bien ouvert, même avec une majorité relative à l'Assemblée nationale.

## **Aucune précision sur l'âge de report**

La première ministre a soigneusement évité de mentionner un âge de départ, pour ne pas faire polémique. Pas question d'évoquer un report de 62 ans - âge légal aujourd'hui - à 64 ou 65 ans, comme l'avait annoncé Emmanuel Macron pendant la campagne. Elisabeth Borne s'en est tenu à la nécessité de travailler plus longtemps: « Notre système de retraite est une exception, on part plus tard chez nos voisins européens. Oui, nous devons travailler progressivement un peu plus longtemps ». Mais, même ce progressivement n'a pas suffi à calmer l'agitation dans l'assistance. Ni même la promesse d'Elisabeth Borne de mener une concertation. « Cette réforme n'est pas ficelée. Elle ne sera pas à prendre ou à laisser. Mais elle est indispensable », a insisté la locataire de Matignon.

## **Une réforme au-delà du seul équilibre du système de retraites**

Et pour se justifier, Elisabeth Borne est allée bien au-delà du seul besoin de financement du régime de répartition des retraites, alors même que le déficit représente chaque année plus de 10 milliards d'euros par an, selon le COR, le conseil d'orientation des retraites. « Cette réforme est nécessaire pour bâtir de nouveaux progrès sociaux », a-t-elle insisté. La réforme de retraite doit, donc, pour le gouvernement, permettre de financer la dépendance, mais aussi le modèle social français.

La question du financement reste toutefois source de polémiques. Le conseil d'orientation des retraites a choisi de repousser ses projections, attendues au départ à fin juin. Le COR pourrait les transmettre très vite, - dès cette semaine- ce qui ne manquera pas de faire débat. Avec l'inflation et le retour à une croissance molle, celles-ci pourraient être bien plus mauvaises que prévues.

## **Mais une réforme qui cristallise les oppositions**

Au-delà du sujet du financement, la question des modalités promet aussi d'être le sujet d'une âpre bataille. « Notre pays a besoin d'une réforme de son système de retraite, qui prendra en compte les carrières longues et la pénibilité », a ainsi promis Elisabeth Borne. Si la première ministre choisit de souligner les carrières longues et la pénibilité, c'est parce que ce sont les deux sésames de la CFDT. Le premier dispositif est une grande victoire du premier syndicat de France, au moment où François Chérèque était aux manettes, et la pénibilité, la CFDT, en a aussi fait son cheval de bataille dans les années 2015.

Pas sûr toutefois que ces appels du pied de l'exécutif ne suffisent à « embarquer » le syndicat avec lui. Lors de son dernier congrès, en juin dernier, la CFDT a bien signifié à Laurent Berger son leader, son refus de reculer l'âge de départ. Quant aux autres syndicats, ils sont tous vent debout contre cette réforme.

Dans ce contexte, le gouvernement aura bien du mal à trouver des alliés. Surtout que l'opinion publique est très partagée sur le sujet, et le risque social très élevé. Dans l'hémicycle, comme l'ont montré les contestations, ce mercredi 6 juillet, le gouvernement aura du mal à convaincre.

Fanny Guinochet

\* \* \*

## **Guerre en Ukraine, inflation, hausse des taux...Le FMI alerte sur le risque d'une récession mondiale en 2023- La Tribune**

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a estimé que 2022 allait être « une année compliquée, mais peut-être encore plus compliquée en 2023 », indiquant que « les risques de récession sont accrus en 2023 ». En cause notamment, l'inflation qui contraint les institutions monétaires mondiales à augmenter leurs taux d'intérêts, freinant ainsi la croissance.



La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, s'inquiète d'une récession mondiale en 2023. (Crédits : HERWARD HOLLAND)

« *Nous sommes dans des eaux très agitées* ». Tels sont les termes employés par la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, pour décrire la période actuelle. Alors que le monde entier a connu une reprise post-Covid particulièrement forte, le spectre d'une récession plane désormais sur les prochains mois. C'est du moins ce que craint le FMI. Selon Kristalina Georgieva, les perspectives pour l'économie mondiale se sont, en effet, « *nettement assombries* » depuis avril.

Le FMI devrait revoir à la baisse, pour la troisième fois cette année, sa prévision de croissance mondiale pour 2022, à 3,6% actuellement, a indiqué sa directrice générale dans une interview à Reuters, précisant que les économistes du Fonds finalisaient les nouvelles données attendues à la fin du mois. Et la situation ne devrait pas s'améliorer en 2023, prédit-elle : « *Cela va être une année 2022 compliquée, mais peut-être encore plus compliquée en 2023* », a-t-elle indiqué, ajoutant que « *les risques de récession sont accrus en 2023* ». « *Nous ne pouvons pas l'écarter* », a-t-elle insisté.

## **Hausse de l'inflation et des taux d'intérêts**

D'après la directrice générale du FMI, « *les perspectives depuis notre dernière mise à jour en avril se sont nettement assombries* ». Un constat qui s'explique par différents facteurs notamment la propagation de l'inflation à travers le monde. Elle atteignait 8,6% en juin sur un an dans la zone euro. Aux Etats-Unis, elle oscille entre 6,3% et 8,3% selon si l'on se base sur l'indice PCE (privilegié par la Fed) ou l'indice CPI (sur lequel sont indexées, notamment, les retraites). Ailleurs dans le monde, la hausse des prix est également devenue un motif d'inquiétude comme en Inde où les autorités ont relevé les prévisions d'inflation à 5,7% pour l'exercice fiscal qui a débuté le 1er avril, contre 4,5% en février. Cette montée des prix s'explique en partie par le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février dernier qui a, notamment, fait bondir les tarifs de l'énergie.

En conséquence, de nombreux pays ont entamé [des hausses de leurs taux d'intérêts](#). En Europe, la hausse sera de 25 points de base et interviendra en juillet avant une nouvelle hausse en septembre. Aux Etats-Unis, la réserve fédérale américaine a appliqué la plus forte hausse depuis ses 27 dernières années. En baissant leurs taux directeurs, les banques centrales freinent ainsi la consommation pour tenter d'endiguer l'inflation mais coupe, de la même manière, la croissance dans sa progression jusqu'à provoquer une récession. On considère que cette dernière intervient lorsqu'on observe un recul du produit intérieur brut (PIB) pendant deux trimestres consécutifs.

Le FMI a, d'ailleurs, nettement revu à la baisse sa prévision de croissance pour les États-Unis en raison du resserrement de sa politique monétaire, tout en jugeant que le pays devrait parvenir à éviter une récession. Dans son évaluation annuelle de la politique économique américaine, révélée fin juin, l'institution prévoyait une expansion de 2,9% pour le PIB américain en 2022 contre 3,7% projeté en avril. Pour 2023, la croissance tombera à 1,7%, selon ces nouvelles projections du FMI qui a estimé : « *Nous nous attendons à ce que l'économie des États-Unis ralentisse en 2022-2023, mais qu'elle évite de justesse une récession* ».

## Une croissance chinoise en berne

La Chine connaît elle aussi un ralentissement de sa croissance. Elle a, ainsi, dévoilé mi-mai ses pires performances économiques depuis deux ans, avec un taux de chômage qui a bondi en avril à 6,1% - proche du record absolu. Un ralentissement de l'économie qui met en péril l'objectif de croissance de 5,5% fixé initialement. Pourtant le pays n'est pas sujet à une inflation galopante comme ailleurs dans le monde. Optant pour une stratégie Zéro-Covid, Pékin continue d'instaurer des confinements strict dès qu'elle observe un rebond de l'épidémie, fragilisant sa production, sa consommation et les chaînes d'approvisionnement. A l'échelle internationale, les entreprises se retrouvent donc pénalisées par des retards dans leur approvisionnement en particulier dans l'automobile qui manque surtout de semi-conducteurs.

## Une crainte partagée par la BCE

Ce risque de récession est également envisagé du côté européen. Le 30 juin dernier, la Banque centrale européenne a indiqué qu'elle s'apprêtait à demander aux banques de la zone euro de prendre en compte un tel risque dans leurs prévisions. « *Nous allons proposer de demander aux banques de recalculer leurs trajectoires de fonds propres dans un scénario plus sombre, en incluant potentiellement un embargo sur le gaz ou un scénario récessionniste, et d'utiliser cela dans le processus d'approbation de leurs projets de distribution à l'avenir* », a expliqué le responsable de la supervision bancaire de la BCE Andrea Enria, en audition devant le Parlement européen. L'institution monétaire continue de tableer sur une croissance économique relativement soutenue cette année et l'an prochain. Dans ses dernières prévisions du 9 juin, sa présidente, Christine Lagarde, disait s'attendre à une croissance de 2,8% en 2022 et 2,1% en 2023. Toutefois, la BCE prend en compte une possible dégradation de l'environnement économique, sur fond d'inflation, de crise énergétique et de guerre en Ukraine.

(Avec Reuters)

latribune.fr

\* \* \*

## **EDF : l'Etat lance la succession de Jean-Bernard Lévy pour mener à bien la relance du nucléaire – La Tribune**

Le ministère de l'Economie a annoncé jeudi lancer "dès à présent" le processus de succession du PDG d'EDF Jean-Bernard Lévy, afin de mettre "rapidement" en œuvre la renationalisation de l'énergéticien désirée par le gouvernement.



Jean-Bernard Lévy a dirigé EDF pendant 8 ans (Crédits : GONZALO FUENTES)

Le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, sera le patron qui a obtenu la relance du nucléaire. Un successeur aura la charge de mener à bien sa réalisation. Au lendemain de l'annonce par Elisabeth Borne de la renationalisation d'EDF, Bercy et l'énergéticien ont annoncé le départ de Jean-Bernard Lévy avant la fin de son mandat fin mars 2023. « L'Etat et Jean-Bernard Lévy sont convenus de lancer dès à présent le processus de succession de ce dernier à la tête d'EDF », a annoncé le ministère des Finances.

## **Mener à bien la relance du nucléaire**

« En accord avec Jean-Bernard Lévy, le nouveau président-directeur général d'EDF pourra être désigné avant cette échéance afin que le nouveau dirigeant soit rapidement en mesure de mettre en œuvre les chantiers stratégiques et industriels annoncés par le Président de la République à Belfort le 10 février 2022, notamment

le lancement du programme de construction de six réacteurs nucléaires EPR 2 et la contribution d'EDF au développement accéléré des énergies renouvelables. Il aura aussi pour priorité à plus court terme d'assurer la remise en service des réacteurs nucléaires arrêtés pour maintenance »,

Conduire pendant 5 ou 10 ans le plus grand programme nucléaire au monde peut faire rêver beaucoup de monde, même si la rémunération sera moindre que dans une entreprise privée. L'oiseau rare devra avoir les épaules pour mettre en tension une entreprise de cette taille et s'assurer de structurer une filière nucléaire française. Un profil d'ingénieur semble nécessaire, qui plus est jeune pour pouvoir s'inscrire dans la durée de deux mandats.

latribune.fr

\* \* \*

## **Effectifs, intéressement... Les recettes de la Rue Cambon pour une meilleure gestion RH - - Acteurs Publics**

*“Les marges d'économie sont étroites et relèvent plus que jamais d'une transformation profonde des modes de gestion des ressources humaines, de l'organisation des administrations et de l'appropriation des gisements de productivité”,* explique la Cour des comptes dans son rapport sur les finances publiques, publié ce jeudi. Un rapport où elle identifie plusieurs leviers pour moderniser la gestion RH des administrations.



Photo : Thomas Samson/AFP

Il faut (enfin) construire une trajectoire des finances publiques “*soutenables et durables*”. Voilà l’appel que lance la Cour des comptes dans son nouveau rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques, publié ce jeudi 7 juillet. Ce qui, selon la Rue Cambon, passera notamment par une modernisation de la gestion des ressources humaines au sein des administrations publiques.

*“La masse salariale et les effectifs des administrations ont connu une progression continue au cours des dernières années, progression qui ne contribue pas à la maîtrise globale de la dépense publique et qu’il convient dès lors de mieux piloter en usant de tous les leviers de la gestion des ressources humaines”*, soulignent les magistrats financiers dans leur rapport. Avant d’ajouter : *“Les marges d’économie sont étroites et relèvent plus que jamais d’une transformation profonde des modes de gestion des ressources humaines, de l’organisation des administrations, de l’appropriation des gisements de productivité...”*

Les facteurs d’évolution de la masse salariale du secteur public sont les mêmes que ceux détaillés il y a quelques jours par la même Cour des comptes sur l’exécution du budget de l’État en 2021. À savoir, notamment, l’effet des mesures catégorielles (avec l’application du protocole PPCR), mais aussi l’impact du déroulement de carrière des fonctionnaires et du glissement vieillesse technicité (GVT).

### **Augmentation des moyens sans contrepartie organisationnelle**

Au total, au cours des dix dernières années, la progression moyenne annuelle de la masse salariale de la fonction publique était ainsi de 1,64 %. Cela, critique la Cour des comptes, *“reflète la préférence accordée au recours à l’augmentation des moyens (effectifs et rémunérations) plus qu’à la recherche continue d’une amélioration de l’efficience du service rendu via une optimisation de l’organisation des administrations publiques”*.

Les mesures catégorielles récemment mises en œuvre sont notamment pointées du doigt par les magistrats financiers, celles-ci n’ayant *“que très rarement fait l’objet de contreparties d’ordre systémique, qu’il s’agisse de l’organisation des services, de*

*modernisation des modes de travail ou enfin du temps de travail*". La Rue Cambon cite l'exemple du protocole PPCR de 2015, *"qui n'a pas été conditionné à des contreparties négociées par chacune des administrations"*. Également cité, le cas du ministère de l'Éducation nationale, dont la masse salariale a progressé de 12 milliards d'euros en dix ans (soit plus de 20 %) *"sans modification significative de l'organisation"*, en particulier du temps de service des enseignants.

Le constat de la Cour des comptes est donc sans appel, l'institution pointant la difficulté des administrations à *"piloter efficacement"* leur masse salariale. La Rue Cambon appelle ainsi ces administrations à une *"mobilisation déterminée"* de tous les leviers de maîtrise de la masse salariale au cours des prochaines années.

D'autant plus en sachant que cette masse salariale a d'ores et déjà vocation à être supérieure aux prévisions, sous le poids notamment des mesures sectorielles, mais aussi du dégel du point d'indice qui vient d'être décidé ou de la prise en charge de la complémentaire santé des agents publics.

### **Fixer des objectifs d'évolution de la masse salariale**

Pour la Cour, l'amélioration de la gestion RH passera tout d'abord par des objectifs et une gouvernance *"plus efficaces et partagés"*. L'occasion, de nouveau, pour la Rue Cambon de pointer l'abandon de l'objectif fixé par Emmanuel Macron en 2017 de supprimer 120 000 emplois dans la fonction publique dont 50 000 à l'État. À ce propos, les magistrats financiers appellent à fixer un objectif d'évolution de la masse salariale *"global, pluriannuel et documenté"* dans la prochaine loi de programmation des finances publiques. Un objectif que la Cour préconise d'exprimer en valeur nominale (à savoir en milliards d'euros) plutôt qu'en pourcentage du PIB.

Cet objectif, ajoute la Cour, *"devrait être décliné en sous-objectifs selon les différentes catégories d'administrations publiques et faire l'objet d'une concertation préalable avec les représentants des collectivités locales et les partenaires sociaux"*. Aux yeux de la Cour des comptes, des objectifs pluriannuels de masse salariale pourraient aussi utilement faire l'objet d'une contractualisation avec les entités concernées.



## **Anticipation des départs à la retraite**

S'agissant plus précisément des leviers RH qu'elle identifie, la Cour des comptes voit notamment des *“gains en emploi”* qui pourraient découler de l'application des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique de 2019 en matière de temps de travail. c'est-à-dire de l'obligation pour les collectivités territoriales de respecter les 1 607 heures de travail annuelles.

Il est aussi *“indispensable d'inscrire les mesures en effectifs dans une stratégie de gestion à long terme des emplois (GPEC) et d'éviter de procéder par à-coups successifs”*, explique la Rue Cambon. Et ce notamment dans le contexte démographique de vieillissement de la population de la fonction publique. Les nombreux départs à la retraite à venir, explique en effet la Cour, *“peuvent permettre la mise en place de nouveaux modes d'organisation et de mobiliser les gisements d'efficience et de productivité issus des outils numériques et innovants”*.

## **Développement de l'intéressement collectif**

Dernier levier de taille identifié par la Cour : la politique salariale au sein de la fonction publique. *“Tout projet de revalorisation catégorielle devrait s'accompagner d'une obligation de négocier afin de définir des contreparties en termes d'efficience et de transformation des services publics”*, explique la Cour, en citant, dans les contreparties possibles, le temps de travail et les mutualisations.

Pour la Rue Cambon, la généralisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep) doit aussi *“être menée à son terme pour permettre de reconnaître le niveau de responsabilité des postes occupés et de récompenser la manière de servir individuelle des agents”*.

Aux yeux des magistrats financiers, l'intéressement collectif dans la fonction publique mériterait ainsi *“d'être développé davantage, dans son quantum et son champ d'application”*. Une proposition qui fait écho au souhait du gouvernement de développer cet intéressement collectif (mais aussi individuel) dans la fonction publique, au travers notamment de la rémunération au mérite. Promis par Emmanuel

Macron durant la campagne présidentielle, ce grand chantier des rémunérations des agents publics sera lancé à la rentrée.

## **Des mesures spécifiques pour les agents**

### **les moins bien rémunérés**

La Cour des comptes profite de son rapport pour revenir aussi sur la question des revalorisations générales et donc du dégel du point d'indice, dont l'exécutif veut augmenter la valeur de 3,5 % au 1<sup>er</sup> juillet. Un tel dégel, indiquent les magistrats financiers, est justifié *“compte tenu de la montée de l'inflation”*. Mais, poursuivent-ils, *“cela ne devrait pas conduire à renoncer à une démarche d'évolution différenciée en fonction des priorités sectorielles telles que la justice, la sécurité, l'éducation ou, plus récemment, la santé, ni à la mobilisation d'outils permettant une meilleure individualisation des situations et une gestion dynamique des ressources humaines”*.

Cette même tension inflationniste, ajoute la Rue Cambon, doit aussi *“conduire à porter une attention renouvelée aux agents les moins bien rémunérés”*. Le tout *“par des mesures qui leur soient spécifiques au lieu de mesures générales ne répondant qu'imparfaitement à leur besoin”*.

PAR BASTIEN SCORDIA

\* \* \*

## **70 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté depuis mars 2022 - Capital**

A cause de la flambée des prix, plus de 70 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté en trois mois, selon l'ONU.

La flambée des prix de l'[alimentation](#) et de l'[énergie](#) dans le monde a fait plonger dans la [pauvreté](#) depuis mars et en seulement trois mois 71 millions de personnes vivant dans des pays à revenus faibles, indique un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) publié ce jeudi 7 juillet. Cette accélération de la pauvreté "est

considérablement plus rapide que le choc de la pandémie de Covid-19", note le Pnud dans un communiqué, qui impute en partie à la guerre en Ukraine la flambée des prix, ce que dément la [Russie](#).

Selon le Programme onusien, "les transferts d'argent ciblés vers les ménages sont plus équitables et plus rentables que des subventions énergétiques générales". Le Pnud considère dans le même temps que les pays concernés auront besoin d'un soutien du système multilatéral "pour joindre les deux bouts". "Alors que les taux d'intérêt augmentent en réponse à la flambée de l'inflation, il existe un risque de déclencher une nouvelle pauvreté induite par la récession qui exacerbera encore plus la crise, accélérant et approfondissant la pauvreté dans le monde", avertit aussi le Pnud dans son rapport.

### **Le risque d'une "famine à une vitesse époustouflante"**

Le document s'est penché sur 159 pays. Les Etats en situation la plus critique sont dans les Balkans, dans la région de la mer Caspienne et en Afrique subsaharienne, en particulier au Sahel. "Des flambées de prix sans précédent signifient que pour de nombreuses personnes à travers le monde, la nourriture qu'elles pouvaient se permettre hier n'est plus accessible aujourd'hui", déplore dans le communiqué le patron du Pnud, Achim Steiner.

"Cette crise du coût de la vie fait basculer des millions de personnes dans la pauvreté" au risque d'une "famine à une vitesse époustouflante". En parallèle, "la menace d'une augmentation des troubles sociaux grandit de jour en jour", estime-t-il. Parmi les pays faisant face aux conséquences les plus dramatiques de la hausse des prix figurent l'Arménie, l'Ouzbékistan, le Burkina Faso, le Ghana, le Kenya, le Rwanda, le Soudan, Haïti, le Pakistan, le Sri Lanka, l'Ethiopie, le Mali, le Nigeria, le Sierra Leone, la Tanzanie ou le Yémen.

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat il suffit de [télécharger le bulletin d'adhésion](#) sur notre site, le remplir et le renvoyer accompagné du paiement correspondant.*